

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE
SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA GESTION
TOUTES SPÉCIALITÉS

SECOND GROUPE D'ÉPREUVES

Session 2007

ÉPREUVE ORALE D'ÉCONOMIE – DROIT

Temps de préparation : 20 minutes.

Durée de l'épreuve : 20 minutes.

Aucun document n'est autorisé. Les calculatrices sont interdites.

Sujet n° 7EDT01

À partir du document fourni en annexe, vous traiterez les questions qui suivent :

- 1- Montrez l'évolution de la part des salaires dans la valeur ajoutée ces dernières années pour les dix pays les plus riches.
- 2- Identifiez et expliquez les principales causes de cette évolution.
- 3- Expliquez en quoi les banques centrales ont un pouvoir de maîtrise de l'inflation.
- 4- Définissez les gains de productivité. Précisez comment et entre quels agents économiques ils sont en général partagés.
- 5- Expliquez si tous les salariés - en France comme à l'étranger - sont concernés de la même manière par cette évolution des salaires.

ANNEXE

La mondialisation contraint les salaires

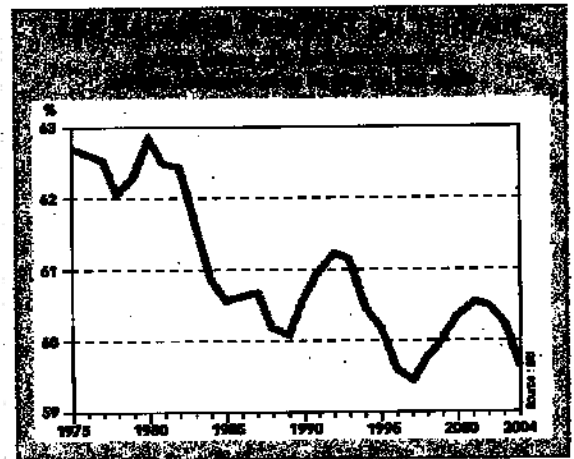
La tendance est impressionnante : sur les 30 dernières années, la part des salaires dans la valeur ajoutée des dix premières économies mondiales est fortement orientée à la baisse. Le dernier rapport annuel de la Banque des Règlements internationaux (BRI), le club des banques centrales, examine les nombreuses explications possibles, tout en insistant sur le rôle déterminant de la mondialisation dans cette évolution¹.

Partage inégal

Une première cause du tassement de la part des salaires tiendrait à la qualité des politiques monétaires des banques centrales, explique la BRI. Comme tout le monde croit à leur capacité de maîtriser l'inflation, les salariés ne demandent pas automatiquement des hausses de salaires en compensation. S'il arrive que les salaires augmentent aussi vite que les prix, ils peuvent progresser moins vite que la production de valeur ajoutée. En effet, chaque salarié utilise de plus en plus de capital et mobilise des changements technologiques (internet...) qui élèvent les gains de productivité. Or, le partage de ces gains n'est pas équitable : la faiblesse croissante des syndicats et la déréglementation des marchés du travail ont affaibli le pouvoir de négociation des salariés.

Concurrence

Mais, insiste la BRI, « *il est important de ne pas sous-estimer les effets de la mondialisation* ». Tout d'abord, de plus en plus d'emplois sont exposés à la concurrence de migrants internationaux contribuant « *à alléger les contraintes affectant l'offre de travail sur les marchés nationaux, ce qui paraît avoir atténué les tensions sur les salaires, surtout pour les travailleurs peu qualifiés* ». Le rapport cite ainsi le cas des Etats-Unis, où l'afflux de migrants a accru de 11 % l'offre de main d'œuvre masculine entre 1980 et 2000 et aurait freiné de trois points la croissance des salaires. De même, en 2005, au Royaume-Uni, les heures supplémentaires ont été nettement moins bien payées dans les secteurs faisant appel à une forte proportion d'étrangers. Parallèlement, la concurrence des biens et des services des pays émergents incite les entreprises du Nord à comprimer les coûts salariaux. La part des salaires recule d'autant plus que les secteurs sont confrontés à une plus forte pénétration des importations. D'autant que « *la délocalisation de la production (ou sa menace) a restreint le pouvoir de négociation des travailleurs et des syndicats* ». Un effet manifeste au Japon « *où les secteurs ayant déployé de vastes stratégies de délocalisation ont eu tendance à réduire plus radicalement la part des salaires* ».



Les riches à l'abri

Le résultat de tous ces effets est que « *dans les grands pays industrialisés, la progression des salaires nominaux demeure jusqu'ici bien inférieure aux normes historiques* ». Enfin, pas tous les salaires... De nombreuses études indiquent en effet que les plus riches dans les pays développés le sont de plus en plus et qu'ils le doivent en priorité, notamment dans les pays anglo-saxons, à la progression de leurs revenus plutôt qu'au rendement de leur patrimoine. Les classes moyennes et pauvres du Nord apparaissent donc depuis trente ans comme les victimes salariales d'une libéralisation commerciale et financière dont la théorie économique dominante nous disait qu'elle serait avantageuse pour tous.

Christian Chavagneux
Alternatives économiques, septembre 2006

¹ 76^{ème} rapport annuel, juin 2006.